

COMPTE -RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2019

Présents : Max CLAVAL, Gisèle BOURDET, Patricia GINEZ, Magalie JUGIE, Laurent BRESSY, Sylvie JAYLE, Didier ROCHE.

Absents : Christian DESSOLY, Amandine POUGET, Gérard COUTELLIER, Jérôme SOULETIE.

Secrétaire de séance: Patricia GINEZ

Lors du dernier conseil municipal les points suivants ont été abordés :

I) Désignation des délégués à la Fédération départementale d'Electricité et d'Energie de la Corrèze.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 11 janvier 2019 la commune a décidé son adhésion de à la FDEE19, ce qui implique le transfert de la compétence relative à la distribution publique d'électricité.

Il convient maintenant de désigner deux délégués. Le conseil municipal désigne comme délégués pour siéger à la FDEE19 : Titulaire : CLAVAL Max, Suppléant : JAYLE Sylvie.

II) Voirie 2019 : route de la Simbille : choix des entreprises et demande de subvention du Conseil départemental de la Corrèze.

Il est précisé que Madame Sylvie JAYLE s'est retirée avant le vote de cette délibération

Le Maire présente les devis établis par diverses entreprises, le Conseil municipal à l'unanimité retient la proposition de l'entreprise EUROVIA d'un montant HT de 21 258.50 € soit 25 510.00 € TTC et de l'entreprise Laurent JAYLE pour un montant HT de 3289.00 soit 3946.80 € TTC.

Cette opération peut bénéficier de l'aide départementale de 40 % au titre de la dotation voirie du Contrat de solidarité communale 2018-2020, soit 9819.00 €

III) Tour de garde Elections européennes du 26 mai 2019

8h-10h30 : CLAVAL MAX, BRESSY Laurent, SOULETIE Jérôme

10h30-13h : BOURDET Gisèle, DESSOLY Christian, JAYLE Sylvie

13h-15h30 : GINEZ Patricia, COUTELLIER Gérard, POUGET Amandine

15h30 -18h : ROCHE Didier, CLAVAL Max, JAYLE Sylvie

IV) Questions diverses

Pour l'élagage des arbres en bordure des voies communales et des chemins ruraux, suite à la réunion publique du 3 avril 2019, la commune a signé un partenariat avec la société France Séquoia, un courrier sera adressé à chaque propriétaire concerné avec un coupon réponse à retourner à la mairie pour préciser leur choix.

Concernant l'adressage, la réalisation des plaques de rues et de numéros de maison est en cours.